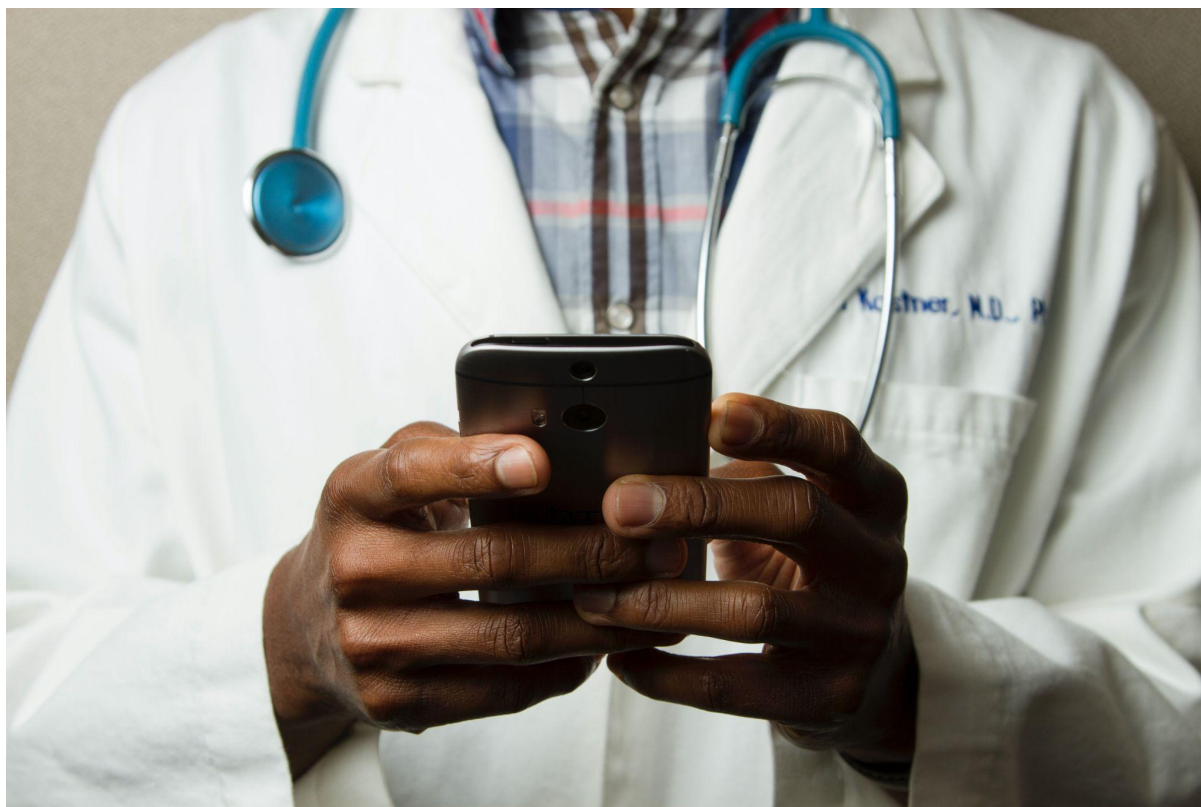


Viabeez développe la 1ère plateforme pour lutter contre le renoncement aux soins et aux déserts médicaux.

Convaincus que c'est en plaçant les démarches de santé au cœur de leur stratégie que les entreprises amélioreront leurs performances sociales, Jean Thomas, Edouard Mourot et Bertrand Macabeo fondent Viabeez en 2020. Après deux années exclusivement consacrées à la R&D, leur plateforme est au point. Leur ambition ? Éradiquer les déserts médicaux géographiques et temporels via une plateforme qui met en relation des praticiens libéraux et des entreprises. À l'heure où 67%⁽¹⁾ des Français renoncent à des soins médicaux faute de temps, d'accès ou de disponibilités, Viabeez propose de redessiner la cartographie des lieux de soins en faisant de l'entreprise un véritable territoire de santé. Un pari gagnant qui a déjà séduit plus de 10 000 salariés au sein d'entreprises comme Lactalis, La Banque Populaire ou encore Thalès.



Une plateforme pour éradiquer le renoncement aux soins

En France, 6 à 8 millions de personnes vivent dans un désert médical⁽²⁾. La pénurie de praticiens progresse et induit des conséquences préoccupantes en accentuant les inégalités sociales de santé. Les délais d'attente pour obtenir un rendez-vous varient de plusieurs jours à plusieurs mois selon les spécialistes, à tel point que plus de 67%⁽¹⁾ des Français finissent par renoncer à prendre rendez-vous. Pendant plus d'un an, Viabees a interrogé et écouté des actifs, des managers, des DRH, des mutuelles ou encore la médecine du travail en vue de saisir l'essence de ces grandes problématiques liées aux renoncements aux soins. Une enquête riche d'enseignements qui permet aujourd'hui à Viabees de proposer une solution unique sur le marché, pour améliorer la santé des collaborateurs directement sur leur lieu de travail.

En devenant la 1ère plateforme dédiée à l'accès à la santé via l'entreprise, Viabees aspire à apporter une solution concrète aux salariés habituellement contraints de renoncer aux soins, en leur permettant de concilier leurs emplois du temps personnel et professionnel. Pour cela, Viabees a constitué une communauté de plusieurs milliers professionnels de santé qualifiés et mobiles (auxiliaires de santé, audioprothésistes, opticiens, optométristes, ostéopathes, nutritionnistes, infirmiers libéraux, sophrologues, etc.) disponibles pour se rendre en entreprise dans toute la France. Via la plateforme, chaque collaborateur peut ainsi obtenir un rendez-vous de santé et faire sa consultation directement sur son lieu de travail ou en téléconsultation.

La mise en place du dispositif nécessite de sonder anonymement les collaborateurs en amont afin d'identifier leurs besoins, puis de créer des "journées de santé" durant lesquelles ils pourront effectuer leurs consultations sans avoir à pâtir des retards, déplacements ou attentes inhérents aux rendez-vous médicaux classiques en cabinet. Cette plateforme tripartite veille à apporter de meilleurs services de santé : pour l'entreprise, aucune démarche chronophage à gérer, les collaborateurs peuvent organiser leurs rendez-vous en toute autonomie. Pour le salarié, un outil pragmatique et intuitif pour prendre rendez-vous à sa convenance et soulager sa charge mentale quotidienne. Pour les praticiens, un flux d'opportunités constant pour développer sa patientèle.

"Le plus difficile pour un salarié n'est pas de prendre la décision de consulter mais de trouver une disponibilité pour un rendez-vous. Vous devez en permanence arbitrer entre votre emploi du temps et celui du praticien de santé. Les espaces santé que nous créons participent à faire de l'entreprise un nouveau territoire de santé, ayant un rôle dans la lutte contre le renoncement aux soins, et où il est possible de privilégier sa santé dans de bonnes conditions avec la venue d'auxiliaires de santé." confie Jean Thomas - CEO et co-fondateur de Viabees

Un boost pour sa marque employeur

La crise du Covid a sans conteste bouleversé le rapport au travail. Aujourd'hui 61% des actifs se disent prêts à télétravailler à 100%⁽³⁾. Des données qui ne peuvent être ignorées et poussent les entreprises à s'adapter aux mutations des besoins et aspirations des salariés tout en maintenant leur niveau de performance. QVTC, RSE, flex office... plus que jamais les DRH doivent placer la marque employeur au cœur de leur stratégie pour dynamiser leur attractivité. Dans ce contexte sans précédent, les entreprises comprennent que pour conserver et/ou attirer des talents, il est désormais indispensable de proposer des solutions hybrides et d'activer différents leviers pour valoriser l'expérience collaborateur et réenchanter l'espace de travail.

Étroitement lié à la performance économique d'une entreprise, le bien-être au travail est un enjeu de taille. Actuellement en France, le coût du mal être au travail est estimé à 14 310 € par an et par salarié, soit une perte de valeur ajoutée de 250 milliards d'euros pour l'ensemble du secteur privé⁽⁴⁾. Ouvrir la

voie du dialogue social sur la question de la santé des employés devient une priorité pour prévenir le stress, le burn-out, l'isolement et plus largement les soucis de santé physique... D'une part pour signifier que l'on entend les préoccupations des collaborateurs, en proposant une politique de santé au travail innovante et adaptée via le déploiement d'un dispositif efficace, et d'autre part pour agir concrètement sur les problématiques d'entreprise tels que les arrêts maladie ou l'absentéisme.

"Nous avons fait appel à Viabeez pour offrir la possibilité à nos employés de consulter un ophtalmologue et un ostéopathe sur leur lieu de travail pendant leur temps de travail ! C'est une démarche simple pour obtenir des rendez-vous avec des praticiens. Depuis la mise en place, nous avons beaucoup de retours positifs de nos collaborateurs. Cela leur permet d'organiser leur rendez-vous santé en toute simplicité et confidentialité". confie Marlène François - Responsable Groupe Santé & Sécurité des Personnes et des Biens chez Lactalis

⁽¹⁾Source Sondage IFOP (2022)

⁽²⁾Source Rapport du Sénat (2020)

⁽³⁾Source Sondage HelloWork (2022)

⁽⁴⁾Source Baromètre d'Apicil et Mozart C (2021)

A propos de Viabeez

Viabeez est le fruit de la rencontre entre Jean Thomas (professionnel de santé et ancien associé chez Atol), Edouard Mourot (avocat fiscaliste de formation et ancien directeur financier en startup) et Bertrand Macabeo (ancien directeur général de Kompass). Trois parcours complémentaires, convaincus que les performances sociales d'une entreprise dépendent avant tout de sa politique de santé en interne. En 2020, ils fondent la plateforme Viabeez avec pour ambition de faire de l'entreprise un territoire de santé afin de lutter contre le phénomène grandissant de renoncement aux soins. En 2022, Viabeez compte 12 collaborateurs, 10 000 salariés utilisateurs de la plateforme et de belles références clients comme Lactalis, La Banque Populaire, ou encore Thalès.

En savoir plus : <https://viabeez.com/>

Contact presse - Madame de la Com'

Hélène ROMER - helene@madamedelacom.com - 06 75 99 76 93